

# Calendrier candidat Réunion - PARCOURSUP 2020

## Formulations et confirmation des vœux : la phase principale

Du 18 au 23 novembre	1 <sup>ère</sup> semaine de l'orientation
Fin du 1 <sup>er</sup> trimestre	Orientation active : recueil des intentions d'orientation des élèves de terminale et conseils de classe d'orientation
Le 20 décembre	Ouverture du site d'information
Du 10 février au 15 février	2 <sup>ème</sup> semaine de l'orientation
Du 22 janvier au 12 mars 23h59 (2h59 - Réunion)	- Inscription des candidats sur le site - Formulation des vœux par les candidats
Du 22 janvier au 5 mai au plus tard	Demandes de dérogation de secteur pour les licences
À partir du 30 mars	- Affichage de la progression de la saisie de la fiche avenir - Mise à disposition des bulletins aux élèves
Le 2 avril 23h59 (1h59- Réunion)	Date limite pour finaliser les dossiers (saisie de notes, projet de formation motivé...) et pour confirmer les vœux
Le 10 mai 23h59 (1h59-Réunion)	Date limite de modification des sous-vœux pour les formations fonctionnant en vœux multiples - <b>dossier et classement unique</b>
À partir du 19 mai	Consultation de l'intégralité de la fiche Avenir par les élèves

## Processus d'admission en continu : la phase principale (19 mai au 17 juillet)

À partir du 19 mai	- Affichage des propositions - Délai de réponse 5 jours
	Mise en place du répondeur (activation facultative par le candidat)
À partir du 20 mai	Phase d'accompagnement (individuel ou collectif) des candidats sans propositions pour les préparer à la phase complémentaire
À partir du 24 mai	Délai de réponse de 3 jours
Du 17 au 24 juin	Suspension des propositions (épreuves écrites du baccalauréat)
Du 29 juin au 1er juillet inclus	Point d'étape de confirmation des choix
Le 7 juillet	Résultats du baccalauréat 1 <sup>er</sup> groupe
Date à venir	Résultats du baccalauréat 2 <sup>e</sup> groupe
Le 15 juillet	Dernières propositions aux candidats et archivage des vœux en attente
Le 17 juillet – minuit (1h59 - Réunion)	Fin des réponses des candidats

## CAES (Commission d'accès à l'enseignement supérieur)

À partir du 20 mai	Ouverture de droit au réexamen en CAES pour les candidats en situation de handicap, sportif de haut niveau, trouble de santé invalidant, situation sociale
Le 8 juillet	Ouverture de la CAES pour les candidats sans proposition

## La procédure complémentaire : la PC (25 juin au 13 septembre)

Le 25 Juin	Ouverture des inscriptions, saisie des vœux dans la PC (délai de 3 jours pour les réponses aux candidats)
Du 18 juillet au 19 août inclus	Période de suspension estivale des réponses des formations inscrites en PC (hors formations non sélectives sans oui-si)
À partir du 17 août	Passage du délai de réponse à 2 jours
Le 17 août Le 1 <sup>er</sup> septembre	Rentrée scolaire à La Réunion Rentrée scolaire en métropole
Le 10 septembre 23h59 (1h59 - Réunion)	Fin de la formulation des vœux par les candidats

Le 11 septembre – 23h59 (1h59 - Réunion)	Dernières études de dossiers et décisions des établissements d'accueil
Le 12 septembre	Dernières propositions d'admission aux candidats
13 septembre 23h59 (1h59 - Réunion)	Dernières réponses des candidats - fin de la PC

## Inscriptions administratives

Avant le 17 juillet 12h (14h)	Limite d'inscription administrative (pour les propositions acceptées définitivement <b><u>jusqu'au 12 juillet inclus</u></b> )
Avant le 27 août	Limite d'inscription administrative (pour les propositions définitivement acceptées <b><u>entre le 13 juillet et le 23 août inclus</u></b> )
Aux dates fixées par la formation (le plus tôt possible)	Inscriptions administratives pour les propositions acceptées après le 24 août

